

AR Prefecture

083-218301075-20210408-DEL0804202144-DE

Reçu le 13/04/2021

Publié le 13/04/2021



VILLE DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 AVRIL 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 44

APPROBATION D'UNE CONVENTION TYPE DE BÉNÉVOLAT DANS LE
CADRE DES ACTIONS ET MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA
COMMUNE DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers municipaux		
		En exercice	Présents	Votants
1 avril 2021		33	32	33

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 8 avril 2021 à 16h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Molière, en séance publique sous la présidence de M. Jean CAYRON, Maire.

Etaient présents : M. CAYRON, M. GNERUCCI, Mme PERRIN, M. BACQUET, Mme NOURI, M. PRIARONE, Mme LOUISA, M. MASSON, Mme PICQ, M. BENHAMOU, Mme STEINMETZ, M. SAVIO, Mme BOUVARD, Mme LELEU, Mme TESSONNEAU, M. MERIMECHE, M. BESSERER, M. LEMAITRE, Mme SCHWALLER, Mme METIVIER, Mme LEGRAND, Mme DEMONEIN, M. FABRE, M. BUSNEL, M. DAMO, Mme BIANCHI, Mme SUCHET, Mme KERGOURLAY, M. TISSIER, M. GUÉRIN, M. LUCHINI, Mme AUZOLAT.

Absent excusé : Mme Claude ICHARD à M. Julien LUCHINI.

Secrétaire de séance : BIANCHI Marie Line

Madame METIVIER soumet aux membres du Conseil Municipal le rapport suivant :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,

CONSIDERANT qu'à travers ses différents services, la Commune est organisatrice de bon nombre d'évènements et d'actions culturelles, historiques, sportives..., destinés aux Roquebrunois,

CONSIDERANT qu'elle souhaite, à ce titre, pouvoir faire appel, en tant que de besoin, à des bénévoles désireux d'intervenir aux fins d'apporter une contribution effective au service public, dans un intérêt général, conjointement avec des agents publics ou des élus,

Le bénévole qui intervient de manière effective et justifiée, en qualité de collaborateur occasionnel du service public, agit de façon temporaire et gratuite pour le compte de la collectivité, avec laquelle, il n'a pas de lien de subordination.

AR Prefecture

083-218301075-20210408-DEL0804202144-DE

Reçu le 13/04/2021

Publié le 13/04/2021

Afin de définir le cadre d'intervention et les engagements de chacun, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver une convention type de bénévolat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE les termes de la convention type de bénévolat telle qu'annexée à la présente délibération.

AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention.

A l'unanimité

ROQUEBRUNE SUR ARGENS, 8 avril 2021



Jean CAYRON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).

le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.